



## TIR A L'ARC

01250 VILLEREVERSURE

Villereversure, le 14 septembre 2016

Amis Archers,

La saison a redémarré ! Notre Club organise à nouveau cette saison le « CHALLENGE DE LA POÊLE D'OR ». La compétition se déroulera **le SAMEDI 5 Novembre 2016 de 14 H 00 à 18 H 00** (début des volées d'échauffement à 13 H 45) dans la salle des sports de VILLEREVERSURE (derrière la salle des fêtes).

Pour les personnes intéressées, la rencontre sera suivie d'un **repas-dansant, tartiflette**, organisé dans la salle des fêtes de VILLEREVERSURE à partir de 20 H 00.

Les règles du concours restent inchangées : blason représentant une poêle avec un œuf au centre, de taille réduite pour les arcs à poulies ; la compétition est réservée aux adultes ainsi qu'aux jeunes confirmés, arcs classiques ou arcs à poulies ; elle se déroule sur une distance de 17 m pour tous les archers, adultes et jeunes, en 20 volées de 3 flèches (plus ou moins selon l'horaire) avec une pause au-cours de l'après-midi.

Une récompense sera attribuée aux trois premiers des catégories suivantes : jeunes, féminines, hommes, vétérans (né avant le 1<sup>er</sup> janvier 1967) hommes, vétérans femmes et arcs à poulies, l'archer faisant le choix de la catégorie dans laquelle il désire concourir lors de son inscription. Les catégories peuvent être modifiées par l'organisateur en fonction du nombre d'inscrits. Coût de l'inscription : 5 € par archer.

Un apéritif clôturera la remise des récompenses, suivi du repas, au prix de 18,00 € par personne.

Ci-joint un bulletin d'inscription à renvoyer avec le règlement avant le 28 octobre 2016 à l'adresse indiquée ci-dessous.

Contact : Mr Didier MILLET – 598 Chemin de Schall – 01250 CEYZERAT  
Tél. : 04 74 25 03 68 ou Portable 06 64 33 03 68 ou par mail : didiermillet01@free.fr

Remerciement à tous.

Le Président

Didier MILLET

**P.S. : ATTENTION : port de baskets OBLIGATOIRE pour les archers et accompagnateurs dans la salle de sport de VILLEREVERSURE (revêtement de sol spécial).**